

## **L'avenir financier pas rose pour les communes ? Et à Chastre ?**

Le nouveau gouvernement wallon PS – Cdh a annoncé la mise en œuvre d'une politique d'austérité. *« Au cours des années 2015 et 2016, la quasi totalité des budgets régionaux seront gelés et la très grande majorité des départements seront, en outre, amenés à réaliser des économies sur leurs dépenses » (DPR, p.4).* Avec l'inflation, cela signifiera donc moins de ressources, alors que le transfert de compétences à la Région va l'amener à prendre en charge de nouveaux défis, surtout pour l'emploi.

Nous risquons donc de voir apparaître de nouvelles politiques qui vont réduire les subsides ou les financements aux pouvoirs locaux, par exemple dans la dotation aux communes.

D'autre part, les pouvoirs communaux doivent également assumer de nouvelles dépenses. Ainsi, les communes sont obligées de payer les pensions du personnel et des mandataires communaux autrefois assurées par le niveau fédéral. Leur poids viendra s'ajouter aux mesures décidées antérieurement telles que l'exclusion du chômage des demandeurs d'emploi depuis plus de trois ans.

La majorité wallonne orange sanguine (PS et Cdh) a annoncé la couleur. *« La responsabilité se décline (...) entre la Région, d'une part, et les villes et communes, d'autre part. La Wallonie s'engage à ne pas faire porter la charge de ses propres choix sur les villes et communes. En contrepartie, celles-ci devront s'engager à atteindre l'équilibre budgétaire ».*

A Chastre, ce sera mission difficile, pour deux raisons.

La première, c'est que nous aurons inévitablement de nouvelles dépenses ! Par exemple pour supporter la zone de police, renforcer le CPAS, soutenir les entreprises ou les indépendants pour la création d'emplois de proximité, faire face au surcoût de l'énergie ou constituer une réserve pour payer les pensions du personnel et des mandataires communaux... Il faudra donc réduire les dépenses ailleurs (mais où ?) ou puiser (encore) dans les éventuelles réserves.

La deuxième raison est tout aussi préoccupante : c'est que les finances, à Chastre, c'est du pilotage dans le brouillard !

Nous naviguons « à vue », et le Collège échevinal lui-même est bien en peine de savoir si la situation de la commune est saine ou pas. Le service des finances est actuellement en pleine restructuration. Le Directeur financier a été admis tout récemment à la pension d'office ; il y a des mouvements de personnel en vue et nous ne disposons pas des comptes de 2012 ni a fortiori ceux de 2013. Ceux de 2011, présentés en mars 2014 au Conseil communal, ne sont toujours pas approuvés par la Tutelle.

Nous n'avons donc pas une vue claire de la situation des finances et de l'endettement de la commune de Chastre. A fortiori, nous n'avons pas de tableau de bord des perspectives budgétaires, sociales et économiques, ce qui serait bien utile pour définir les priorités.

A quels besoins faire face dans le futur proche, sur quoi centrer la « chasse aux gaspi », comment renforcer les synergies entre communes et les économies d'échelle, que développer comme nouveaux projets pour améliorer la pertinence des services offerts aux habitantes et habitants de Chastre ? Voilà autant de questions que la majorité en place devra se poser au plus vite.

Comme par le passé, Ecolo Chastre est prêt à suggérer des pistes et à soutenir des projets innovants.

Hélène Ryckmans, Conseillère communale, députée wallonne